Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212203525-20261013-DCM2026101310-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE TREFUMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 octobre 2026

Date de convocation
Le 17.07.2026

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre à 19h00 le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Françoise HEDE, Maire.

Présents : F. HEDE ; H. AGAESSE ; M-L SAUDRAIS ; N. GALLAIS ; J-M DAVY ; P. COMMEUREUC ; A. LAVIEILLE ; E. LE HOANEN ; A. TEILLET ; F. THOMAS.
Absent excusé : E. POIGNANT.
Secrétaire de séance : Nicolas GALLAIS.

DCM-2026-10-13/10 : Point sur la Commission Communale Communication

Le Conseil municipal rappelle le rôle de la commission communication, chargée de contribuer à la diffusion des informations municipales auprès des habitants et de favoriser une communication régulière et accessible sur la vie de la commune.

Les supports de communication actuellement utilisés par la commune sont le bulletin municipal et la page Facebook officielle. La commission a notamment pour missions de participer à la préparation du bulletin municipal, de recueillir et de proposer les informations à publier, de réfléchir aux sujets à mettre en avant et de veiller à la cohérence des informations diffusées sur les différents supports.

Afin d'assurer un suivi régulier des actions de communication et d'anticiper les échéances de publication, il est proposé de mettre en place un calendrier de réunions de la commission. Ces réunions permettront de définir les sujets à traiter, de préparer les prochaines publications et de répartir les tâches nécessaires à leur réalisation.

Il est ainsi proposé que la commission communication se réunisse à intervalles réguliers, selon un calendrier établi à l'avance, et autant que nécessaire en fonction de l'actualité communale et des besoins liés à la préparation du bulletin municipal.

Les dates des prochaines réunions seront fixées d'un commun accord entre les membres de la commission, afin de faciliter leur organisation et de garantir un fonctionnement efficace.

Pour copie conforme. Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie et de la transmission au représentant de l'Etat le 20 OCT. 2026

Le Maire,
Françoise HEDE

Le secrétaire de séance
Nicolas GALLAIS

MAIRIE DE TREFUMEL (Côtes d'Armor)